MARCHÉ N°2026-05

MARCHE PUBLIC DE SERVICES

Prestation de ménage du Centre d'enseignement zootechnique Bergerie nationale.

REGLEMENT DE CONSULTATION (RC)

Pouvoir adjudicateur :
Centre d'Enseignement Zootechnique
Parc du Château
78120 Rambouillet
Siret : 197 833 601 00010

Marché à procédure adaptée (MAPA)

Table des matières

1. OBJET DU CONTRAT 3
1.1 Acheteur 3
1.2 Description de la prestation 3
1.3 Caractéristiques principales du contrat 3
1.4 Allotissement 3
1.5 Lieu d'exécution 3
1.6 Allotissement 3
1.7 Durée du contrat 4
2. CARACTERISTIQUES DE LA PROCEDURE 4
2.1 Procédure de passation 4
2.2 Variantes 4
2.3 Réponse et groupement 4
2.4 Délai de validité des offres 4
2.5 Modalités de retrait du dossier de consultation 4
2.6 Dossier de consultation 4
2.7 Visite 4
2.7.1. Connaissance des lieux afférents à l'exécution des prestations 4
2.7.2. Modalités de visite des lieux 5
2.8 Montant estimatif du marché 5
3. PRESENTATION DES PROPOSITIONS 5
3.1 Modalités de remise des offres 5
3.2 Contenu des plis 6
3.3 Modalités de signature 6
3.4 Protection des données personnelles 6
3.5 Remise des offres électroniques 6
4. JUGEMENT DES OFFRES 7
4.1 Critères de jugement des offres 7
5. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES 7
5.1 Renseignements techniques 7
5.2 Voies et délais de recours 7

1. OBJET DU CONTRAT

1.1 Acheteur

CEZ-Bergerie nationale

Représentant : CEZ-Bergerie nationale

Adresse : Centre d'enseignement zootechnique, Bergerie nationale, Parc du château, 78514 Rambouillet

Téléphone : 01 61 08 68 00

Courriel : marchepublic-cez@cezcfa.fr

Site internet : www.bergerie-nationale.fr

Centre d'enseignement zootechnique, Bergerie nationale, Parc du château, 78514 Rambouillet

Courriel : marchepublic-cez@cezcfa.fr

1.2 Description de la prestation

Le contrat porte sur les prestations suivantes : prestation de ménage du Centre d'enseignement zootechnique Bergerie nationale.

Le présent marché concerne les prestations d'entretien des parties communes intérieures et extérieures du CEZ-Bergerie nationale ainsi que le traitement des ordures ménagères et les prestations de service durant les périodes d'indisponibilité du personnel de proximité.

Code CPV	**Libellé CPV**
90900000-6	Services de nettoyage et d'hygiène
90911000-6	Services de nettoyage de logements, de bâtiments et de vitres
90910000-9	Services de nettoyage
90911200-8	Services de nettoyage de bâtiments
90911300-9	Services de nettoyage de vitres

1.3 Caractéristiques principales du contrat

Marché de services à procédure adaptée (MAPA), à bons de commande et à prix unitaires (accord-cadre mono-attributaire à bons de commande).

1.4 Allotissement

La consultation n'est pas décomposée en lots, car elle ne permet pas l'identification de prestations distinctes, conformément à l'article L. 2113-10 du Code de la commande publique.

1.5 Lieu d'exécution

Centre d'enseignement zootechnique Bergerie nationale, Parc du château, 78120 Rambouillet.

1.6 Allotissement

Montant minimum	25 000 € HT par période de 12 mois
Montant maximum	65 000 € HT par période de 12 mois (130 000 € HT au plus sur la durée totale)

1.7 Durée du contrat

12 mois, reconductible tacitement 1 fois par périodes de 12 mois soit une durée maximale de 2 ans.

2. CARACTERISTIQUES DE LA PROCEDURE

2.1 Procédure de passation

Procédure adaptée (articles L. 2123-1 et R. 2123-1 et suivants du Code de la commande publique) : l'acheteur définit librement les modalités de la procédure, dans le respect des principes de la commande publique.
Le marché est un marché à bons de commande (accord-cadre mono-attributaire à bons de commande, articles R. 2162-2, R. 2162-4, R. 2162-13 et R. 2162-14 du même code).
Valeur estimée du besoin : 130 000 € HT maximum sur la durée totale de 2 ans.

2.2 Variantes

Les soumissionnaires doivent proposer une offre avec l'intégration des produits d'entretien

2.3 Réponse et groupement

Aucune forme particulière de groupement n'est imposée après attribution.

2.4 Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

2.5 Modalités de retrait du dossier de consultation

Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur :

https://www.marches-publics.gouv.fr/

2.6 Dossier de consultation

Le dossier de consultation contient les documents suivants :

- Acte d'engagement
- CCAP
- CCTP et ses annexes
- Bordereau de prix unitaires (BPU) et détail quantitatif estimatif (DQE)
- Attestation de visite des lieux

L'acheteur se réserve le droit d'envoyer, au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres, des modifications de détail sur le dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier de consultation modifié.

2.7 Visite

2.7.1. Connaissance des lieux afférents à l'exécution des prestations

La nature particulière de l'opération ainsi que la nature des prestations obligent les opérateurs économiques à se rendre sur place et à prendre parfaite connaissance des lieux et des sujétions qui en découlent.

L'opérateur économique ne saurait se prévaloir, postérieurement à la conclusion du marché, d'une connaissance insuffisante des lieux. Le soumissionnaire devra, préalablement à la remise de son offre :

1. Avoir pris rendez-vous avec le chargé de l'opération pour se rendre sur place afin d'apprécier exactement l'importance et la particularité des prestations : conditions d'exécution, sujétions relatives aux lieux, aux accès, à l'organisation et au fonctionnement ;
2. Avoir pris connaissance de toutes les indications des documents de la consultation, notamment celles données par le CCTP.

2.7.2. Modalités de visite des lieux

- La visite du site est OBLIGATOIRE. Le candidat sera accompagné par un représentant du service Établissements recevant du public.
- Vous pouvez faire vos demandes de visite jusqu'au 23 octobre 2026 sur l'espace PLACE.

Lors de cette visite, les soumissionnaires devront se munir de l'attestation de visite de site pré-remplie remise dans le dossier de consultation afin que l'agent en charge des visites puisse la signer. Cette attestation est à remettre dans l'offre. À défaut, l'offre du candidat pourra être déclarée irrégulière.

2.8 Montant estimatif du marché

Le marché est conclu avec un montant minimum de 25 000 € HT et un montant maximum de 65 000 € HT par période de 12 mois, soit, sur la durée totale de 2 ans, un minimum de 50 000 € HT et un maximum de 130 000 € HT. Les modalités d'exécution des bons de commande et d'indemnisation en cas de minimum non atteint figurent aux articles 6.3 et 6.4 du CCAP.

2.9 Négociation

L'acheteur se réserve la possibilité de négocier avec les candidats ayant remis les meilleures offres, ainsi que celle d'attribuer le marché sur la base des offres initiales, sans négociation. Si une négociation est engagée, elle porte sur le prix et sur les éléments de l'offre technique, dans le respect de l'égalité de traitement des candidats.

3. PRESENTATION DES PROPOSITIONS

3.1 Modalités de remise des offres

Les offres doivent être déposées avant les dates et heures limites indiquées en page de garde, de manière électronique sur le profil d'acheteur :
https://www.marches-publics.gouv.fr/

Les copies de sauvegarde et les éléments de la proposition qui ne peuvent être transmis par voie électronique doivent être adressés à :

Marché public, CEZ-Bergerie nationale, Parc du Château, CS 40609, 78514 Rambouillet Cedex
Les propositions doivent être remises en euros et rédigées en langue française. Si les propositions sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français.

3.2 Contenu des plis

À l'appui de leur candidature, les candidats doivent fournir les documents suivants :

Le candidat peut remettre un document unique de marché européen (DUME) rédigé en français en lieu et place des documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à répondre aux marchés publics, de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière ainsi que des capacités techniques et professionnelles.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que l'acheteur peut obtenir par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel, à condition que le candidat mentionne dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système et que l'accès soit gratuit.

En outre, pour chaque sous-traitant mentionné dans l'offre, le candidat devra joindre, en plus de l'annexe à l'acte d'engagement :

- Les capacités professionnelles et financières du sous-traitant ;
- Une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics.

Il est demandé aux candidats de remettre la DPGF sur un fichier Excel.

Cas d'irrecevabilité de l'offre :

- Toutes les pièces constitutives de l'offre doivent obligatoirement être remises par le candidat ;
- Toute pièce manquante pourra entraîner un rejet de l'offre. La décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) n'est ni modifiable ni amendable et doit être entièrement renseignée sous peine d'irrecevabilité de l'offre.

3.3 Modalités de signature

Les propositions n'ont pas à être remises signées par les candidats. Le contrat sera signé par le seul attributaire, selon les modalités (électronique ou papier) prévues par le profil d'acheteur.

3.4 Protection des données personnelles

Informations de l'attributaire : les informations concernant l'attributaire seront exploitées dans le cadre de l'exécution du contrat afin de permettre le bon déroulement des prestations, dans le respect du règlement (UE) 2016/679 (RGPD) et de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée. Aucune donnée à caractère personnel ne sera contenue dans les informations faisant l'objet de prescriptions de communication et de mise à disposition publiques découlant de la réglementation applicable.

3.5 Remise des offres électroniques

Les candidats doivent satisfaire aux prérequis techniques décrits par le profil d'acheteur. Les conditions d'utilisation de la plateforme (formats de documents acceptés, organisation, nommage et taille totale des plis acceptés, horodatage, contrôle des logiciels malveillants) peuvent être consultées sur le profil d'acheteur.

La transmission des plis avant les date et heure limites de la consultation est effectuée sous la seule responsabilité des candidats. Il leur est fortement conseillé de procéder au dépôt suffisamment à l'avance, en particulier si les plis sont volumineux.

Tous les plis sont horodatés et font l'objet, après dépôt, d'un accusé de bonne réception délivré par le profil acheteur. Dans le cas de candidatures groupées, le mandataire assure la sécurité et l'authenticité des informations transmises au nom des membres du groupement.

Durant toute la procédure, tous les échanges avec l'acheteur se font de manière électronique via le profil d'acheteur. Les candidats sont invités à alerter l'acheteur sur d'éventuelles erreurs ou contrariétés dans les documents de la consultation, afin de lever toute ambiguïté, en adressant un message sur le profil d'acheteur.

En cas de problème rencontré sur la plateforme, les candidats sont invités à contacter le support technique mis en place sur le profil d'acheteur.

4. JUGEMENT DES OFFRES

4.1 Critères de jugement des offres

Les offres sont analysées et classées en fonction des critères suivants :

Critère	Complément
1. Prix (pondération 50)	Prix
2. Valeur technique (pondération 40)	Valeur technique — Temps estimé sur site (pondération 25) ; modalités d'encadrement et d'autocontrôle (pondération 10) ; modalités de remplacement des agents (pondération 5)
3. Considération environnementale (pondération 10)	Le soumissionnaire décrit dans son mémoire technique les mesures mises en œuvre pour limiter l'impact environnemental de la prestation : produits écolabellisés, réduction de la consommation d'eau et de produits chimiques, gestion et tri des déchets, formation des agents aux éco-gestes.

5. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats font parvenir, au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres, une demande écrite via le profil d'acheteur.

5.1 Renseignements techniques

Les demandes de renseignements techniques ou opérationnels doivent être envoyées sur le profil d'acheteur.

5.2 Voies et délais de recours

Tribunal administratif de Versailles

56, avenue de Saint-Cloud

78011 Versailles Cedex

Téléphone : 01 39 20 54 00

Courriel : greffe.ta-versailles@juradm.fr

Site internet : http://versailles.tribunal-administratif.fr/